

HABITAT

Des aides pour un chauffage plus économique

Publié le 02 mars 2026



Des aides pour un chauffage plus économique

Grand Lac vous aide à changer votre ancienne installation de chauffage pour améliorer la qualité de l'air à effets de serre. Découvrez toutes [les aides détaillées ici ! \(https://grand-lac.fr/fileadmin/medias/formulaires_et_chaudi%C3%A8res.pdf\)](https://grand-lac.fr/fileadmin/medias/formulaires_et_chaudi%C3%A8res.pdf)

Quelles sont les conditions pour obtenir cette aide ?

- › Être un particulier (propriétaire occupant ou propriétaire bailleur).
- › Habiter l'une des 28 communes de l'agglomération de Grand Lac.
- › Vous utilisez une chaudière au fuel et vous souhaitez la remplacer par une pompe à chaleur (PAC) ayant un A++ supérieur à 120 ou par une chaudière à granulés de bois ou par une chaudière bois bûche équipée.
- › Vous utilisez un ancien appareil de chauffage au bois (poêle, insert, cuisinière) installé avant le 31/12/2020, en place et en état de fonctionnement et vous souhaitez le remplacer par un appareil au bois (insert, poêle, cuisinière) nouvel appareil doit être labellisé Flamme Verte 7 étoiles.
- › Envoyer le dossier de demande d'aide à Grand Lac et attendre l'avis favorable avant de commencer le remplacement.
- › Faire déposer par l'installateur, l'ancien appareil en déchetterie professionnelle pour destruction (démontage et évacuation).

Les étapes à suivre

<https://grand-lac.fr/information/actualites/des-aides-pour-un-chauffage-plus-economique-52044?>

Étape 1 : AVANT LE DÉMARRAGE DES TRAVAUX

- › Contacter des professionnels qualifiés pour faire établir un ou plusieurs devis.
- › Avant le démarrage des travaux, envoyer votre demande d'aide, avant le 21/05/2026.
- › Je complète **ma demande d'aide directement en ligne ici !** (<https://grand-lac.fr/au-quotidien/grand-lac-prati-demande-subsvention-pour-changement-de-chauffage/etape-1-demande-subsvention-changement-de-chauffage>) (ou alo [ici](https://grand-lac.fr/fileadmin/ARBORESCENCE/Au_quotidien/Amenagement_et_developpement_du_territoire/Habitat/R%C3%A9nover_et_Formulaire_Demande_Subsvention_09_2025.pdf) (https://grand-lac.fr/fileadmin/ARBORESCENCE/Au_quotidien/Amenagement_et_developpement_du_territoire/Habitat/R%C3%A9nover_et_Formulaire_Demande_Subsvention_09_2025.pdf) à envoyer par mail : jerenove@grand-lac.fr ou par courrier à (Habitat – 1500 bd Lepic – 73100 AIX LES BAINS)

Étape 2 : APRES LES TRAVAUX RÉALISÉS ET PAYÉS

- › Une fois les travaux réalisés et payés, envoyer le formulaire de demande règlement de l'aide complét
- › Je complète **ma demande de règlement directement en ligne ici !** (<https://grand-lac.fr/au-quotidien/grand-ligne/formulaire-demande-subsvention-pour-changement-de-chauffage/etape-2-demande-de-reglement>) (ou alors au [fi](https://grand-lac.fr/fileadmin/ARBORESCENCE/Au_quotidien/Amenagement_et_developpement_du_territoire/Habitat/R%C3%A9nover_et_Formulaire_Demande_Subsvention_09_2025.pdf) (https://grand-lac.fr/fileadmin/ARBORESCENCE/Au_quotidien/Amenagement_et_developpement_du_territoire/Habitat/R%C3%A9nover_et_Formulaire_Demande_Subsvention_09_2025.pdf) à envoyer par mail : jerenove@grand-lac.fr ou par courrier à (Habitat – 1500 bd Lepic – 73100 AIX LES BAINS)



[Retrouvez plus d'infos sur le programme "JE RÉNOVE" de Grand Lac ici !](#)



**GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION**

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.